



14690
00001

M KEVIN BATAILLE
84 RUE ETIENNE DOLET
92240 MALAKOFF

RELEVÉ ET INFORMATIONS BANCAIRES

Caisse 00001

30 juin 2025

€ PRATIQ+ N° 58000086911 en euros (GD)
TITULAIRE(S) : M KEVIN BATAILLE

Date	Date valeur	Opération	Débit EUROS	Crédit EUROS
SOLDE CREDITEUR AU 02/06/2025				1.317,24
04/06/2025	04/06/2025	VIR MR BATAILLE KEVIN		150,00
05/06/2025	01/06/2025	F COTIS PRATIQ+	3,00	
Réf : 006	SOLDE CREDITEUR AU 30/06/2025			1.464,24

IBAN : FR76 1469 0000 0158 0000 8691 142

Information sur la protection des comptes :
(GE) : protégé par la Garantie de l'Etat, (GD) : protégé par la Garantie des Dépôts
Remarque : Le livret réglementé relève de la garantie de l'Etat et le(s) livret(s) ordinaire(s) de dépassement associé(s) de la garantie des Dépôts.
www.garantiedesdepots.fr

Nous vous présentons ci-dessus les opérations passées à votre compte depuis notre dernier envoi. Les réclamations relatives aux opérations figurant sur votre relevé de compte doivent être formulées à votre conseiller monabanq au plus tard dans les 30 jours suivant l'envoi de celui-ci. Passé ce délai, vous êtes réputé avoir approuvé les opérations constatées sur le relevé de compte sauf si vous apportez la preuve d'une erreur, omission ou fraude.

Si un désaccord persiste, ou pour toute autre difficulté pouvant survenir dans le fonctionnement de votre compte, vous pouvez vous adresser dans un second temps à notre Service Consommateurs par courrier à l'adresse suivante : monabanq, Service consommateurs, 59078 LILLE CEDEX 9. monabanq s'engage à accuser réception de votre réclamation sous 10 jours ouvrables et à vous apporter une réponse dans un délai de deux mois à compter de la date de réception de votre réclamation.

Enfin, si la réponse apportée ne vous convient pas, vous pouvez saisir gratuitement le Médiateur en lui adressant votre demande écrite par mail : lemediateur@lemediateur-monabanq.com ou directement sur le site du médiateur : www.lemediateur-monabanq.com ou par courrier à l'adresse suivante : Monsieur le Médiateur de monabanq, 63 Chemin Antoine Pardon, 69160 Tassin la Demi-Lune. Celui-ci recommandera une solution dans un délai de trois mois à compter de sa saisine sous réserve d'éligibilité. Cette saisine n'empêche pas les autres voies d'action légales dont vous disposez.